

**Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Portneuf**

**Rapport annuel de suivi 2018**

MESURES FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
<b>Faire connaître la politique gouvernementale en gestion des matières résiduelles à l'ensemble des intervenants du territoire afin de susciter la mobilisation de tous les acteurs à un objectif commun, soit celui d'atteindre les objectifs de la politique</b>	En continu	Sur les sites Internet de la MRC et de la Régie, une section réservée au PGMR présente le document élaboré en fonction d'atteindre les objectifs de la Politique ainsi que diverses informations d'ordre général liées aux rôles de la MRC et de la Régie dans le cadre de sa mise en oeuvre.	En continu	MRC et Régie	La Régie fait connaître les objectifs de la Politique dans le cadre de ses diverses activités de sensibilisation.
<b>Diffuser les différentes mesures mises de l'avant dans les municipalités et à la MRC afin de favoriser l'atteinte des objectifs de la politique et démontrer aux citoyens et aux ICI les économies d'enfouissement réalisables et réalisées grâce à l'implication de tous</b>	En continu	Présentation du bilan annuel de la Régie en conférence de presse et parution du communiqué dans les bulletins municipaux et sur le site laregieverte.ca. La MRC prévoit identifier sur son site Internet les mesures qu'elle met en place pour favoriser l'atteinte des objectifs (recyclage, compostage, réemploi, etc.).	En continu	MRC et Régie	L'équipe du service-conseil de la Régie propose aux ICI des solutions afin de diminuer le volume des déchets voués à l'enfouissement et en y démontrant les économies réalisables. Aussi, la Régie fournit gratuitement des bacs et conteneurs pour les collectes des matières organiques et des matières recyclables. De plus, par la taxation municipale, la majorité des municipalités sensibilisent leurs ICI à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles afin de diminuer le tonnage des déchets enfouis et ainsi diminuer le montant de leur taxation (taxation incitative).
<b>Élaborer des programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation en fonction des actions mises de l'avant et des différentes clientèles résidentielles, ICI et CRD</b>	En continu	Plan de communication annuel de la Régie.	Fait	Régie	Depuis 2016, le service est offert aux ICI qui veulent implanter la collecte des matières organiques. De plus, un service-conseil est offert par le personnel de la Régie pour minimiser les déchets et augmenter les tonnages de matières recyclables et organiques collectées ou apportées à l'écocentre. Les bacs pour les matières organiques et recyclables sont fournis gratuitement.
<b>Présenter au conseil des maires, sur une base annuelle, l'état d'avancement du PGMR ainsi que des résultats obtenus</b>	En continu	Dépôt du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR au conseil de la MRC au mois de juin de chaque année et de façon ponctuelle selon les besoins manifestés.	En continu	MRC et Régie	Le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR sera déposé à la séance du conseil de la MRC du 19 juin 2019 et rendu public sur le site Internet de la MRC. Chaque mois, un élu siégeant sur le comité d'administration de la Régie présente un compte rendu des activités de cette dernière au conseil de la MRC. Le 14 juin 2018, une visite du Complexe Environnemental de Neuville fut offerte à tous les maires, conseillers et directeurs généraux des municipalités. La Régie a profité de l'occasion pour faire un bilan des résultats obtenus. Le 16 juin 2018, une visite du Complexe Environnemental fut également offerte à la population.
<b>Publier sur une base annuelle les résultats obtenus par les différentes actions mises de l'avant par les municipalités</b>	En continu	Plan de communication annuel. Les bons coups des municipalités compilés et production d'un article pour diffusion. Les municipalités diffuseront les informations dans les bulletins municipaux.	En continu	MRC et Régie	Les initiatives de la MRC et des municipalités pourront être mentionnées lors de la présentation annuelle de l'état d'avancement du PGMR. La Régie publicisera également les initiatives municipales par le biais d'un article pour diffusion dans les bulletins municipaux, le Courrier de Portneuf et sur son site Internet. La MRC et les municipalités pourront également diffuser cette information sur leur site Internet.
MESURES FAVORISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE ET LE RÉEMPLOI	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
<b>Appliquer le principe d'exemplarité qui est un moteur important de mobilisation. La MRC publicisera le programme de Recyc-Québec « ICI on recycle » au sein même des municipalités</b>	En continu	Plan de communication annuel. Ajout d'un lien vers le programme ICI ON RECYCLE sur le site Internet de la MRC.	Fait	MRC et Régie	La Régie a reçu en 2016 la certification Or - Performance - niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE! et elle encourage les entreprises et les municipalités à s'informer et s'engager dans ce programme. Lors de la refonte du site Internet de la MRC, un lien a été ajouté pour permettre aux municipalités d'accéder facilement au programme ICI ON RECYCLE! Le comité environnement mis en place par les employés de la MRC étudie la possibilité que la MRC s'engage dans ce programme. Le comité évalue également différentes options pour améliorer la performance de la MRC en matière de réduction à la source, de réemploi et de récupération à l'intérieur de son édifice.

<i>Continuer à promouvoir l'herbicyclage</i>	En continu	Plan de communication annuel.	En continu	Régie	De la publicité est faite 2 fois par année au sujet de l'herbicyclage et sur le site Internet de la Régie et sa page Facebook. L'information est également transmise aux municipalités.
<i>Promouvoir l'importance des 3RV-E à l'atteinte des objectifs de la politique</i>	En continu	Plan de communication annuel.	En continu	Régie	Faire connaître les différentes organisations et pages Facebook de réemploi (à vendre ou à donner Portneuf), Matériaux récupérés de Portneuf, Ressourcerie de Portneuf et autres comptoirs vestimentaires.
<b>MESURES FAVORISANT LE RECYCLAGE DES MATIÈRES S'APPARENTANT À LA COLLECTE SÉLECTIVE (PAPIER, CARTON, PLASTIQUE, VERRE, MÉTAL)</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Moyens / Infos supplémentaires</b>	<b>Avancement</b>	<b>Responsable</b>	<b>Commentaires</b>
<i>Soutenir la participation au programme de collecte porte-à-porte de la collecte sélective et évaluer sa performance</i>	En continu	Plan de communication annuel. Pour la performance, un bilan est effectué annuellement et diffusion des résultats (communiqué, site Internet, etc.).	En continu	Régie	En 2017, un Guide pratique du tri a été produit et distribué à toutes les adresses postales du territoire de la Régie. Pour évaluer la performance de la collecte sélective, les tonnages sont compilés à chaque année et un taux de diversion est calculé. Le bilan de performance est présenté en conférence de presse et disponible également sur le site Internet de la Régie.
<i>Favoriser le respect du bannissement du papier et du carton proposé par le gouvernement, en adoptant un règlement obligeant la participation des citoyens et des ICI à un programme de collecte sélective des matières recyclables déjà offert par la RRGMRP</i>	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	À venir	Régie et municipalités	
<i>Publiciser les différents volets du programme de la récupération hors foyer disponible pour les municipalités</i>	Complété	Fin du programme pour les aires publiques municipales le 31 décembre 2016. La Régie a fait la promotion et a informé les municipalités de ce programme de subvention.	Terminé	Régie	Pendant la durée du programme, plusieurs municipalités de la Régie ont présenté une demande d'aide financière. Au 30 juin 2016, 11 municipalités avaient participé et un montant de 117 800 \$ leur a été attribué par ce programme.
<i>Promouvoir la collecte des plastiques agricoles sur le territoire de la MRC</i>	En continu	Plan de communication annuel. Diffusion de l'information auprès de l'UPA de Portneuf. La collecte est offerte depuis quelques années.	En continu	Régie	La Régie récupère les plastiques agricoles via la collecte porte-à-porte ou en apport volontaire à l'écocentre Neuville. Recommandations faites aux agriculteurs pour adhérer à cette collecte ou aller porter les plastiques agricoles à l'écocentre Neuville. Une rencontre a eu lieu en 2019 avec des représentants de l'UPA. La Régie étudie présentement la possibilité d'implanter une collecte séparée afin de recueillir les plastiques agricoles.
<i>Établir et promouvoir une politique d'achat environnemental à la MRC et dans les municipalités</i>	2019-2020	À élaborer par la MRC et les municipalités.	À venir	MRC, Régie et municipalités	La MRC prévoit établir des lignes directrices ou une politique d'achat environnemental. Un comité environnemental formé d'employés de la MRC a été mis en place en 2017, lequel étudiera entre autres ces projets. De plus, la MRC a implanté à 80% le conseil sans papier et a également fait l'acquisition d'un logiciel pour la gestion documentaire, qui est en cours d'implantation. En 2017, la MRC a implanté un nouveau logiciel de partage virtuel de fichiers destiné au conseil de la MRC, contribuant ainsi à limiter l'emploi de papier. L'utilisation de ce logiciel a été élargie aux directeurs généraux et aux directeurs des services incendie des municipalités de la MRC.
<i>Évaluer l'impact d'un changement de fréquence de collecte pour favoriser une augmentation des taux de récupération des matières recyclables</i>	2019	Au besoin pour les ICI. La collecte aux 15 jours est suffisante pour le résidentiel, sinon ajout de bacs supplémentaires pour les cas spéciaux (garderies familiales, etc.) ou ajout de collectes supplémentaires pour les ICI au besoin.	À faire	Régie	Le devis actuel est en vigueur de 2016 à 2020. À évaluer lors du prochain devis.

<b>Évaluer la pertinence d'utiliser des contenants semi-enfouis plutôt que des bacs roulants pour répondre à des situations particulières</b>	En continu	En cas par cas selon les municipalités. Cibler des endroits pertinents pour l'implantation. Diffuser les bons coups des municipalités disposant de contenants semi-enfouis (montage photos, endroits ciblés).	Une évaluation est faite au fur et à mesure selon les demandes des municipalités.	Régie	Des conteneurs semi-enfouis sont installés dans quelques municipalités selon leurs besoins et leur budget. La collecte est permise dans le devis actuel et sera permise dans les prochains devis. Cependant, on constate que les conteneurs semi-enfouis ne sont pas toujours utilisés pour le bon usage et l'on y retrouve beaucoup de résidus de construction, de rénovation et de démolition et autres résidus (qui devraient plutôt être apportés dans un écocentre). La Régie favorise donc l'apport volontaire des matières aux écocentres. Il est préférable de bien évaluer les besoins avant d'implanter ce type d'équipement dans les endroits publics. Ce type d'équipement requiert de l'affichage, de la sensibilisation et de la surveillance.
<b>MESURES FAVORISANT LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE DES ENCOMBRANTS, DES RDD ET CRD</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Moyens / Infos supplémentaires</b>	<b>Avancement</b>	<b>Responsable</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Sensibiliser la population à utiliser les écocentres</b>	En continu	Plan de communication annuel. Publication du Guide du citoyen en 2017. Conserver la gratuité aux écocentres pour les citoyens afin de favoriser l'augmentation du nombre d'utilisateurs.	Fait	Régie	La Régie opère un réseau de 5 écocentres et 2 microécocentres sur son territoire. Plusieurs communications sont faites auprès des citoyens et ICI via : site Internet, bulletins municipaux, journaux régionaux, pages Facebook municipales, babillards électroniques, etc.
<b>Obliger les citoyens, les entreprises et les municipalités à réemployer et recycler leurs résidus de CRD</b>	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	En continu	Régie et municipalités	Par défaut, les citoyens doivent trier leurs CRD et RDD aux écocentres aux fins de récupération. Pour les CRD, les entrepreneurs doivent obligatoirement transiter par le centre de tri des CRD de l'écocentre Neuville.
<b>Poursuivre l'évaluation de la pertinence pour la MRC de se doter d'équipements et d'infrastructures régionaux de traitement pour cette catégorie vers une autonomie régionale</b>	En continu	Réseau de 5 écocentres en place. Évaluer la pertinence d'en implanter d'autres. La Régie soutient les microécocentres des municipalités (ex: Deschambault-Grondines).	En continu	Régie	À l'été 2019, la Régie ouvre un 6 <sup>e</sup> écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, municipalité située dans la MRC de La Jacques-Cartier, afin de mieux desservir l'ensemble des utilisateurs. Aussi, tous les citoyens des municipalités membres de la Régie ont accès à tous les écocentres du territoire.
<b>MESURES FAVORISANT LE RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Moyens / Infos supplémentaires</b>	<b>Avancement</b>	<b>Responsable</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Desservir le secteur multilogement (7 logements et plus) en collecte des matières organiques</b>	En continu depuis 2017	La régie effectue des démarches auprès des multilogements de 7 logements et plus depuis 2017.	Service offert depuis 2017	Régie	La Régie contacte les gestionnaires de multilogements afin de leur offrir de participer à la collecte des matières organiques. Ex: résidence Château Bellevue (Pont-Rouge) et résidence l'Estacade (Saint-Raymond). Le service est offert à ceux qui en font la demande. Cependant, peu de multilogements de 7 logements et plus participent à la collecte des matières organiques.
<b>Desservir le secteur ICI en collecte des matières organiques</b>	En continu depuis 2016	Projet-pilote en 2016 avec certaines épiceries et restaurants afin d'étendre la collecte à l'ensemble des ICI en 2017 et les années suivantes.	Service offert depuis 2016	Régie	Depuis 2015, le service est offert aux ICI qui veulent implanter la collecte des matières organiques. Les ICI bénéficient d'un service-conseil personnalisé avec le personnel de la Régie. En 2018, ce sont 66 ICI qui participaient à la collecte des matières organiques.
<b>Obliger les citoyens et les entreprises de la MRC à valoriser les matières organiques</b>	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	À venir	Régie et municipalités	

<i>Évaluer l'impact d'un changement de fréquence de collecte ou d'équipement de collecte pour favoriser une augmentation des taux de récupération des matières organiques</i>	En continu	Au prochain devis à compter de 2020 pour les fréquences de collectes. Les équipements de collectes sont adaptés et fournis selon les demandes des ICI et multilogements.	À venir	Régie	Le devis actuel des collectes est valide pour les années 2016 à 2020. L'évaluation des différentes possibilités de collectes sera faite pour le prochain devis. Actuellement, les fréquences de collectes sont ajustées aux semaines pour les ICI.
<i>Sensibiliser les municipalités locales à faire parvenir à la MRC et à la Régie les données de boues municipales traitées et les sensibiliser à la valorisation (agricole ou compostage)</i>	En continu	Demander aux municipalités de transmettre à la Régie leur bilan annuel et les prévisions de disposition des boues municipales (étangs aérés) et informer/sensibiliser à la valorisation des boues.	En continu	Régie et municipalités	Une demande par courriel à été adressée aux municipalités afin d'obtenir de l'information concernant les tonnages et les types de valorisation des boues municipales sur leur territoire.
<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Moyens / Infos supplémentaires</b>	<b>Avancement</b>	<b>Responsable</b>	<b>Commentaires</b>
<i>Continuer l'évaluation de la pertinence de doter la MRC d'infrastructures de traitement pour les matières recyclables, les matières organiques et les matières du secteur ICI et CRD afin de favoriser l'autonomie régionale</i>	En continu	Études à faire selon les besoins.	Au besoin	Régie	Depuis le 1er janvier 2019, la Régie assume dorénavant la gestion des opérations de l'écocentre Neuville et du Centre de traitement des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD). Le Régie gère maintenant un réseau de 5 écocentres et 2 microécocentres sur son territoire.
<b>ÉLIMINATION</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Moyens / Infos supplémentaires</b>	<b>Avancement</b>	<b>Responsable</b>	<b>Commentaires</b>
<i>Informer, sensibiliser et éduquer les intervenants sur leur impact respectif sur la performance totale de la MRC et sur les sommes qu'ils reçoivent de la redevance à l'élimination</i>	En continu	Plan de communication annuel.	En continu	Régie	Cette information est transmise aux municipalités lors de l'adoption du budget annuel de la Régie.
<i>Sensibiliser tous les intervenants à n'éliminer que le résidu ultime</i>	En continu	Plan de communication annuel. Guide pratique du tri.	En continu	Régie	La sensibilisation est réalisée dans le Guide pratique du tri, sur le site Internet de la Régie, dans les publications de la Page Facebook de la Régie, etc. Fait partie du plan de communication.

## Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

**ANNEXE 1 -** Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC de Portneuf

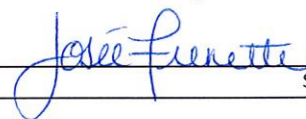
Année de référence : 2018

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : <a href="https://www.mamot.gouv.qc.ca/recherche-avancee/">https://www.mamot.gouv.qc.ca/recherche-avancee/</a>		Nombre total d'unités d'occupation (1 à 5 logements) <i>*Sommaire rôle 2018</i>	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires			Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les matières organiques résidentielles uniquement végétales		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires			
Code géo	Nom des municipalités au PGMR			oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018 <i>*Nombre estimé</i>	Nombre de collectes en 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA))		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
								Début	Fin				
34030	Cap-Santé (V)	1363	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1363	36 collectes/année	01-2018	12-2018	La RRGMR a eu un				
34058	Deschambault-Grondines (M)	915	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	915	36 collectes/année	01-2018	12-2018	programme de				
34025	Donnacona (V)	2341	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2341	36 collectes/année	01-2018	12-2018	compostage domestique				
34120	Lac-Sergent (V)	413	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	413	36 collectes/année	01-2018	12-2018	de 2004 à 2012.				
34007	Neuville (V)	1649	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1649	36 collectes/année	01-2018	12-2018	La collecte des				
34017	Pont-Rouge (V)	3455	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3385	36 collectes/année	01-2018	12-2018	matières organiques				
34048	Portneuf (V)	1345	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1345	36 collectes/année	01-2018	12-2018	avec les bacs bruns				
34135	Rivière-à-Pierre (M)	623	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	610	36 collectes/année	01-2018	12-2018	a débuté en 2013 et se poursuit toujours.				
34097	Saint-Alban (M)	727	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	712	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34038	Saint-Basile ((V) - Capitale-Nationale)	1134	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1134	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34078	Saint-Casimir (M)	595	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	595	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34105	Sainte-Christine-d'Auvergne (M)	568	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	556	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34060	Saint-Gilbert (P)	108	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	108	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34115	Saint-Léonard-de-Portneuf (M)	651	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	637	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34065	Saint-Marc-des-Carrières (V)	1072	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1072	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34128	Saint-Raymond (V)	5040	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	4788	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34085	Saint-Thuribe (P)	146	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	146	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34090	Saint-Ubalde (M)	922	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	903	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34902	Lac-Blanc (NO)	T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
34906	Lac-Lapeyrière (NO)	T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
34904	Linton (NO)	T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									

Nom du répondant : Josée Frenette

Fonction : Directrice générale

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.



Signature

*20 juin 2019*

Date